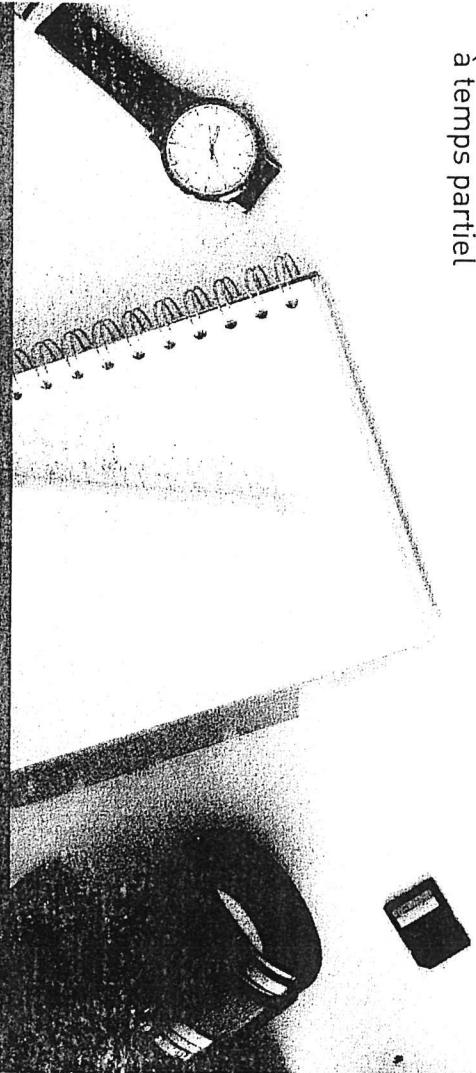


QU'EST-CE QU'UN CORRESPONDANT LOCAL ?

En contact avec la rédaction, le correspondant local de presse contribue à la collecte de l'information selon le déroulement de l'actualité. Il s'intéresse à la vie associative, municipale, économique, sportive, culturelle... de sa commune. Il est amené à se déplacer, à rencontrer les habitants et les acteurs locaux. Il doit être mobile, disposer d'un équipement informatique et être facilement disponible.

RÉMUNÉRATION

En tant que travailleur indépendant, le correspondant local perçoit des honoraires, qui constituent un revenu d'appoint variable. Il ne s'agit pas d'une activité salariée. Cette activité peut convenir à un(e) retraité, étudiant(e) ou salarié(e) à temps partiel.



**CONTACTEZ-NOUS
DÈS AUJOURDHUI**

Rédaction d'Auray
02 97 50 76 69
auray@letelegramme.fr

LE TÉLÉGRAMME RECHERCHE UN(E) CORRESPONDANT(E) LOCAL(E) À CANCÉS

- CONTACTEZ-NOUS DÈS AUJOURDHUI •

Rédaction d'Auray

02 97 50 76 69
auray@letelegramme.fr



Le Télégramme